

MAGISTRAT

Voir les versets relatifs

Fonctionnaire auquel est délégué l'exercice du pouvoir administratif ou judiciaire. Ceux que nos versions désignent ainsi représentent suivant les cas l'autorité israélite, juive ou romaine (De 16:18, [Esd 7:25](#), [Lu 12:11-58](#), [Ac 16:19](#), [Ro 13:3](#) et suivant, [Tit 3:1](#)). Voir Justice rendue.

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

